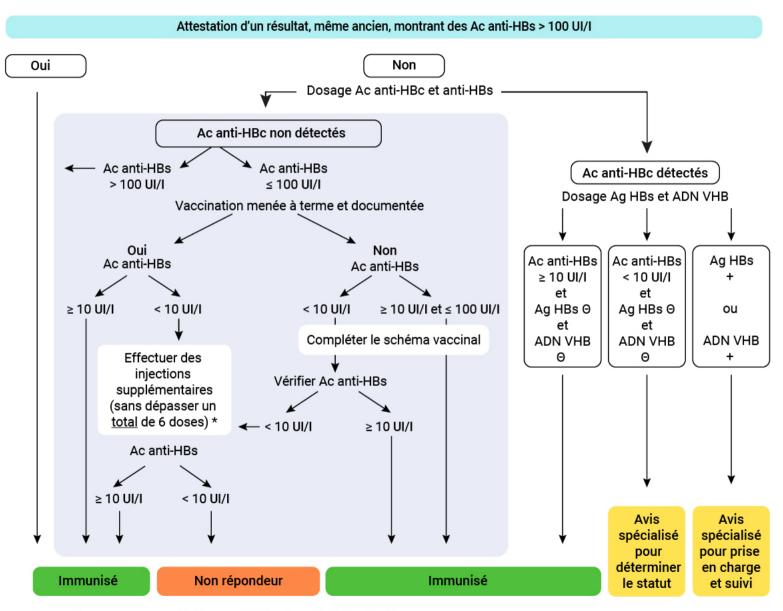
Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013.



Ac: anticorps - Ag: antigène - VHB: virus de l'hépatite B

<sup>\*</sup> Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté.